



HAL
open science

Les pentes de la Croix-Rousse à Lyon dans l'Antiquité : état des connaissances

Laurence Tranoy, Grégoire Ayala

► To cite this version:

Laurence Tranoy, Grégoire Ayala. Les pentes de la Croix-Rousse à Lyon dans l'Antiquité : état des connaissances. *Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1994, 51, pp.171-189. 10.3406/galia.1994.2976 . hal-01912123

HAL Id: hal-01912123

<https://hal.science/hal-01912123v1>

Submitted on 29 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Les pentes de la Croix-Rousse à Lyon dans l'Antiquité. État des connaissances

par Laurence TRANOY et Grégoire AYALA*

A la demande de l'Agence d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Lyon, un inventaire de toutes les découvertes antiques a été réalisé sur le quartier des pentes de la Croix-Rousse à Lyon (1^{er} arrondissement). Le dépouillement des sources bibliographiques et le recensement des découvertes archéologiques ont servi de base à la réalisation d'une cartographie critique qui a contribué à dresser le bilan des connaissances sur le patrimoine antique de ce quartier. L'urbanisme des pentes de la Croix-Rousse semble correspondre à celui observé par ailleurs à *Lugdunum*. Il connaît un développement apparemment lié à l'établissement d'un vaste programme prenant en compte des voies et des espaces pour un ensemble monumental (amphithéâtre et sanctuaire dont l'emplacement reste présumé). Des habitats, particulièrement denses au sud de l'ensemble monumental, comportent des parties artisanales et des tombes sont attestées le long d'une voie qui quitte la ville vers le nord. Rassemblant des informations de natures diverses dont le positionnement s'est parfois avéré incertain, cette étude a abouti à l'établissement d'une carte archéologique et elle est l'occasion d'une réflexion sur l'histoire d'un quartier que des hypothèses bien ancrées semblaient figer.

At the request of the Town Planning Council of the Communauté Urbaine de Lyon, an inventory of all the archaeological discoveries has been carried out concerning the Gallo-Roman period in the Croix-Rousse district in Lyon (1st dist.). Examination of literary sources and the registration of archaeological finds has served as the basis for the drawing up of an analytic cartography which has helped us to take stock of our knowledge of the Gallo-Roman archaeological heritage in this district. Roman town planning on the Croix-Rousse slopes seems to correspond, moreover, to that of all Lugdunum. The growth of this town planning is seemingly linked to the setting up of a vast programme, taking into account roadways and open space for the creation of a monumental center (amphitheatre and sanctuary the site of which is only supposed). Dwelling areas, particularly dense at the south of the monumental centre, include craftsmen's workrooms. Gallo-roman graves have been recorded along the roman road leading northwards from the town. Gathering information of varied character, of which the location has sometimes proved difficult to pinpoint, this enquiry has led to the drawing up of an archaeological map and gives us, at the same time, the opportunity to reconsider the history of a district about which many assumptions were so deep-rooted.

Mots clés : amphithéâtre, autel des Trois-Gaules, sanctuaire confédéral, voirie, habitat, artisanat, verrier, four, berge, hémicycle, épigraphie, mosaïque, statue, Table Claudienne, tombe, topographie, augustéen, Haut-Empire, Antiquité tardive, Croix-Rousse, Lyon.

* Archéologues contractuels en région Rhône-Alpes.
Gallia, 51, 1994, p. 171-189.

L'Agence d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Lyon nous a demandé, pour l'institution d'une ZPPAU¹, d'établir un document synthétique des découvertes archéologiques, datées de la période gallo-romaine, faites sur les pentes de la Croix-Rousse (fig. 1). L'étude portait sur un quartier dont les limites ont été définies par les responsables du projet et sont reportées sur la figure 2. Nous présentons ici les principales données pouvant intéresser les archéologues et les historiens.

Les observations émanant des auteurs anciens ont constitué le fondement préalable de cette recherche. Le

¹ Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain instituée par la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat dans son chapitre VI relatif à la sauvegarde du patrimoine et des sites. Les ZPPAU peuvent être instituées autour des monuments historiques et dans les quartiers et sites à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre esthétique ou historique.

V. Négri (Service régional de l'archéologie de Rhône-Alpes) s'est chargé de la traduction juridique de cette étude archéologique en rédigeant les prescriptions.

dépouillement des sources majeures a servi de base à une cartographie des vestiges immobiliers et objets décrits dans ces ouvrages. Si dans certains cas les localisations sont d'une bonne précision, parfois nous ne disposons tout au plus que de la seule mention du nom de la rue, du monastère ou du propriétaire de la maison dont le cadastre réalisé autour de 1830 n'a pas gardé la trace ; leur positionnement reste alors approximatif. A ces mentions ont été ajoutées les découvertes récentes réalisées à l'occasion des projets immobiliers. En certains endroits les campagnes d'évaluation préalables aux constructions n'ont repéré aucun vestige archéologique, mais la profondeur de ces sondages n'excédant pas 4 m l'absence totale de toute occupation ne peut être assurée avec une absolue certitude.

Pour schématiser l'évolution globale du quartier durant l'Antiquité, rappelons d'abord qu'une tradition ancienne et encore bien ancrée dans la culture historique locale affirmait que le site de Lyon avait abrité, avant la création de la colonie romaine par L. Munatius Plancus en 43 avant J.-C., une agglomération gauloise. A l'analyse erronée de quelques objets s'ajoutait la mention du «pagus de Condate» sur une inscription trouvée rue

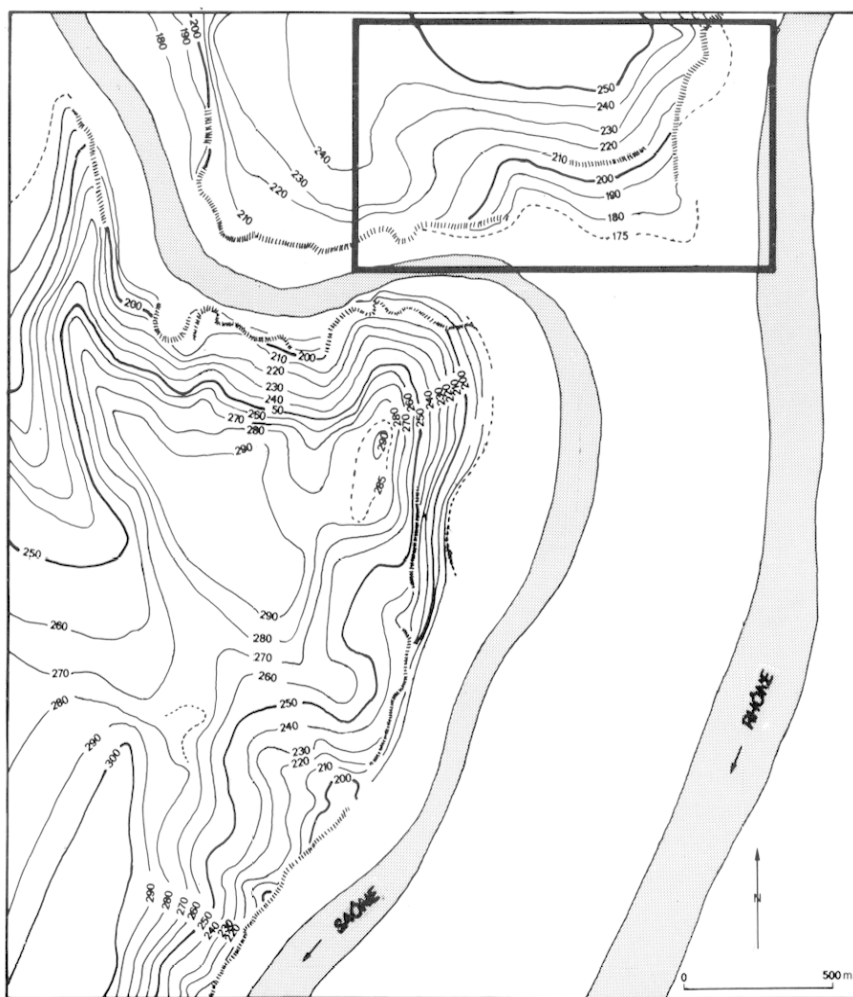
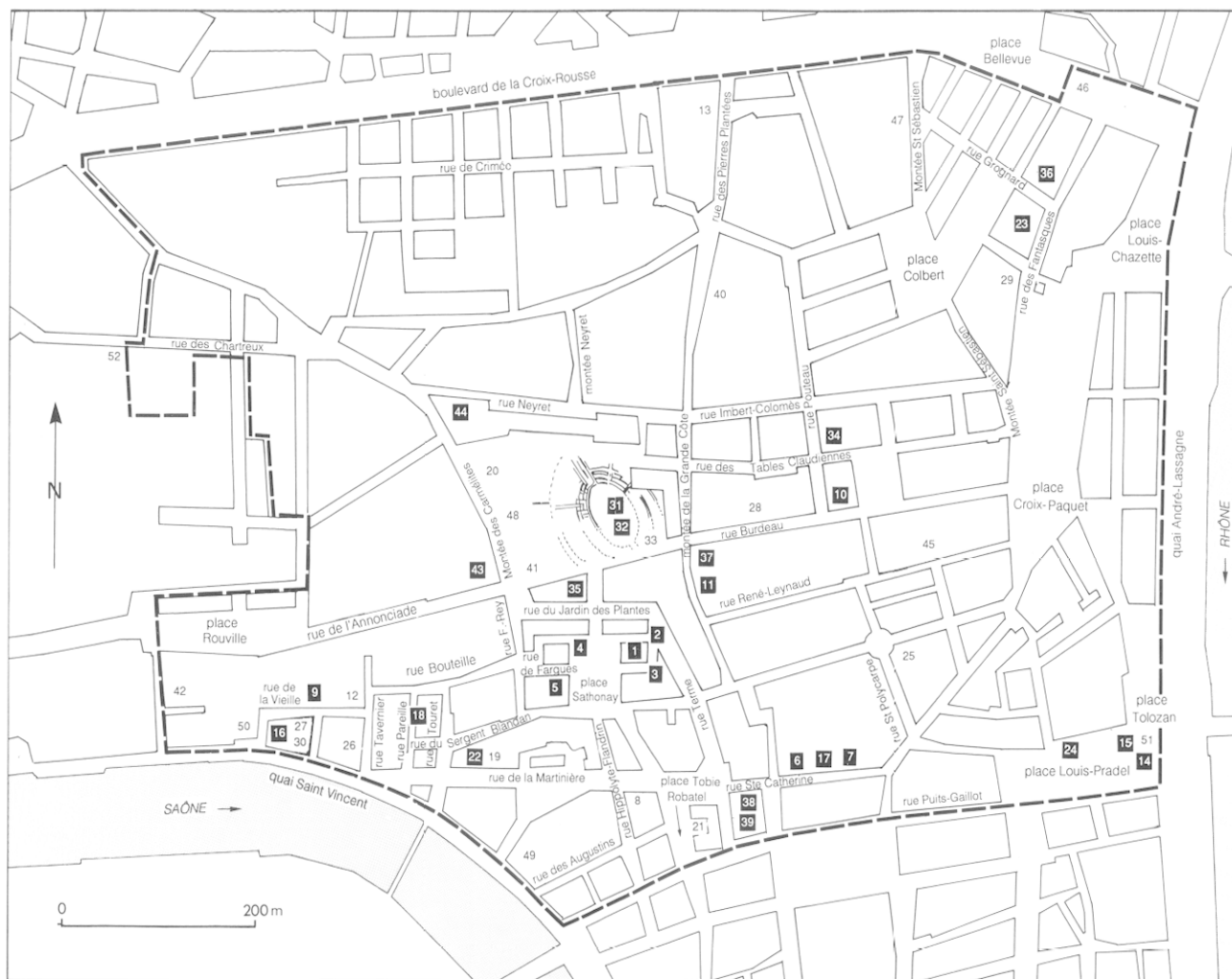


Fig. 1 —
Topographie des collines de
Lyon et situation de la Croix-
Rousse.



0 découverte dont l'emplacement est certifié

inscription : 17, 18, 30, 31, 32, 33, 34, 38, 39
 épitaphe : 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52
 voie : 13, 24, 25, 26, 27
 canalisation : 14, 28, 29
 vestige associé à l'autel : 35, 36, 37
 statuaire en bronze : 40, 41, 42
 mosaïque : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

0 découverte dont l'emplacement n'est pas certifié

habitat : 11, 12, 13, 14, 15, 16
 occupation : 19, 20, 21, 22
 mur de soutènement : 23, 24
 appontement : 15
 artisanat : 11, 16
 tombe : 23, 43, 44, 45

Fig. 2 — Limites de la ZPPAU et emplacements des découvertes.

de la Vieille, qui renforça la conviction d'A. Audin² de l'existence d'un bourg gaulois : le terme de «Condate» qui, en langue gauloise, désignerait le confluent³, aurait

² A. AUDIN, *Essai sur la topographie de Lugdunum*, Lyon, éd. Audin, 1959, p. 23-24. *CIL* XIII, 1670.

³ A. DAUZAT, *Les noms de lieux*, Paris, 1926, p. 25 et G. WISSOWA, *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, band IV, 1, Stuttgart, 1900, rééd. 1976, col. 841. Douze sites de confluent portent le nom de «Condate» sur le territoire Celtes ; 11 sont situés en Gaule et 1 en Bretagne.

été employé pour baptiser cette agglomération («le bourg du Confluent»). Mais l'existence d'un *pagus* n'implique aucunement la présence antérieure d'un bourg indigène, pas plus que le toponyme gaulois de «Condate» : un site géographiquement remarquable, comme l'est un confluent, peut être nommé sans être pour autant habité. A ces remarques se joint le poids de l'argumentation archéologique : toutes les opérations conduites ces dernières années au cœur du présumé bourg gaulois (rue de la Martinière, quartier Saint-Vincent) n'en révèlent pas la moindre trace, qu'il s'agisse de structures d'habitat ou de matériel. Rien n'atteste donc à ce jour la présence d'un établissement stable à

Lugdunum (quartier de Vaise mis à part) avant sa fondation en 43 avant J.-C.⁴.

Les premières traces d'urbanisme repérées sont datables des environs de 10 avant J.-C., une trentaine d'années plus tard que sur le sommet de la colline de Fourvière. C'est en 12 avant J.-C. que fut inauguré le sanctuaire confédéral des Trois Gaules. Selon P. Willeumier, qui reprend une thèse émise au siècle dernier⁵, il prenait place près de l'amphithéâtre⁶ dont l'inscription dédicatoire, trouvée en 1958, remonte à l'époque tibérienne.

Les découvertes anciennes place Sathonay ou rue Sainte-Catherine, les fouilles récentes de la montée de la Grande-Côte ont montré que l'urbanisation, après un départ tardif, s'est accélérée et amplement développée tout au long du Haut-Empire.

Des niveaux de la fin de l'Antiquité ont été récemment fouillés. Le secteur de Saint-Vincent connaît un relâchement, voire un abandon, de l'occupation vers la fin du III^e s. et ce jusqu'au début du XI^e s. Les fouilles menées montée de la Grande-Côte ont mis en évidence dans l'évolution du tissu urbain, au milieu du III^e s., une rupture radicale avec la mise en place d'une nouvelle trame qui perdure jusqu'au milieu du IV^e s. et l'édification probable d'un mur d'enceinte.

L.T.

L'HABITAT

La majorité des mentions bibliographiques relate la présence de mosaïques, mais d'autres attestations concernant des structures ou de simples traces d'habitat témoignent de la vitalité du quartier. Elles certifient que l'occupation n'était pas concentrée seulement au pied de la colline mais qu'elle était également répartie à mi-pente, au sud de l'amphithéâtre. L'ensemble de ces informations permet de supposer l'existence d'une trame urbaine fort proche de celle qui se dessine montée de la Grande-Côte (cf. *infra*).

Place Sathonay

Les numéros en gras dans le texte renvoient au plan général (fig. 2).

Au début du XIX^e s., des travaux effectués place Sathonay ont révélé une série de mosaïques dont certaines ont été dessinées et partiellement récupérées par F. Artaud. Aucun document en revanche ne permet de connaître le contexte archéologique, chronologique et la disposition du bâti. Ces découvertes sont localisées en

trois points (**1**, **2**, **3**) à l'est de la place (fig. 3), entre 1,46 et 3 m de profondeur, et viennent compléter une information orale recueillie par F. Artaud signalant une mosaïque (**4**) au nord-ouest de la place⁷ (fig. 3). La superposition des pavements à l'est donne quelques éléments en chronologie relative : le n° 135 est couvert par le n° 134 et H. Stern les date respectivement du I^{er} s. et de la seconde moitié du II^e s.⁸. La série des n°s 136 à 140 permet de suivre une stratigraphie composée au minimum de trois phases. Malgré une confusion dans l'ordre de superposition des numéros dans le texte de F. Artaud, H. Stern situe un pavement au milieu du II^e s. (n° 137), un à l'époque sévérienne (n° 138), le dernier enfin (n° 136) appartiendrait à un contexte de la seconde moitié du III^e ou du IV^e s.⁹. Une mosaïque non datée recouvrait enfin un hypocauste : d'après la profondeur de la découverte (à environ 3 m du sol), elle pourrait appartenir à l'état le plus ancien.

Les datations avancées par H. Stern sont fondées sur une approche stylistique dont il est nécessaire de rappeler le caractère très approximatif.

A ces vestiges il faut ajouter des fragments de pavement mosaïqué (**5**), mis au jour rue de Fargues en 1985, reposant également sur un hypocauste à environ 1,72 m du sol (171,80 m NGF). En l'absence d'indices chronologiques, il était tentant de proposer de dater ce revêtement de l'époque sévérienne par comparaison avec les motifs du n° 138, trouvé à 2,75 m de profondeur¹⁰. Cependant ce rapprochement chronologique est à considérer avec circonspection en raison des réserves émises plus haut. On note de plus entre ces deux sols une différence d'altitude d'environ 1 m, circonstance peu significative toutefois dans un contexte relativement mal documenté.

Rue Sainte-Catherine

Situé au bas de la colline (fig. 2), le secteur de la rue Sainte-Catherine a donné lieu à bon nombre de découvertes et notamment des mosaïques. F. Artaud en signale une (**6**) au n° 9 de la rue¹¹, sans plus de précision. En revanche le dessin qu'il a exécuté de la mosaïque (**7**) du n° 13 de cette rue lui permet de proposer une datation dans la première moitié du III^e s.¹².

7 F. ARTAUD, *Lyon souterrain ou observations archéologiques et géologiques faites dans cette ville depuis 1794 jusqu'à 1836*, Lyon, 1846, p. 95.

8 H. STERN, *Recueil général des mosaïques de Gaule. II. Province de Lyonnaise, 1*, Lyon, Xe supplément à *Gallia*, Paris, éd. du CNRS, 1967, p. 101-102.

9 H. STERN, *op. cit.*, 1967, p. 105-107.

10 L. JACQUIN, *Intervention 85-51, 2 rue de Fargues, 29 et 30 avril 1985*, Rapport d'intervention archéologique, dactyl., Service archéologique municipal, Lyon, 1985.

11 F. ARTAUD, *Histoire abrégée de la peinture en mosaïque, suivie de la description des mosaïques de Lyon et du midi de la France*, Lyon, 1835, p. 63.

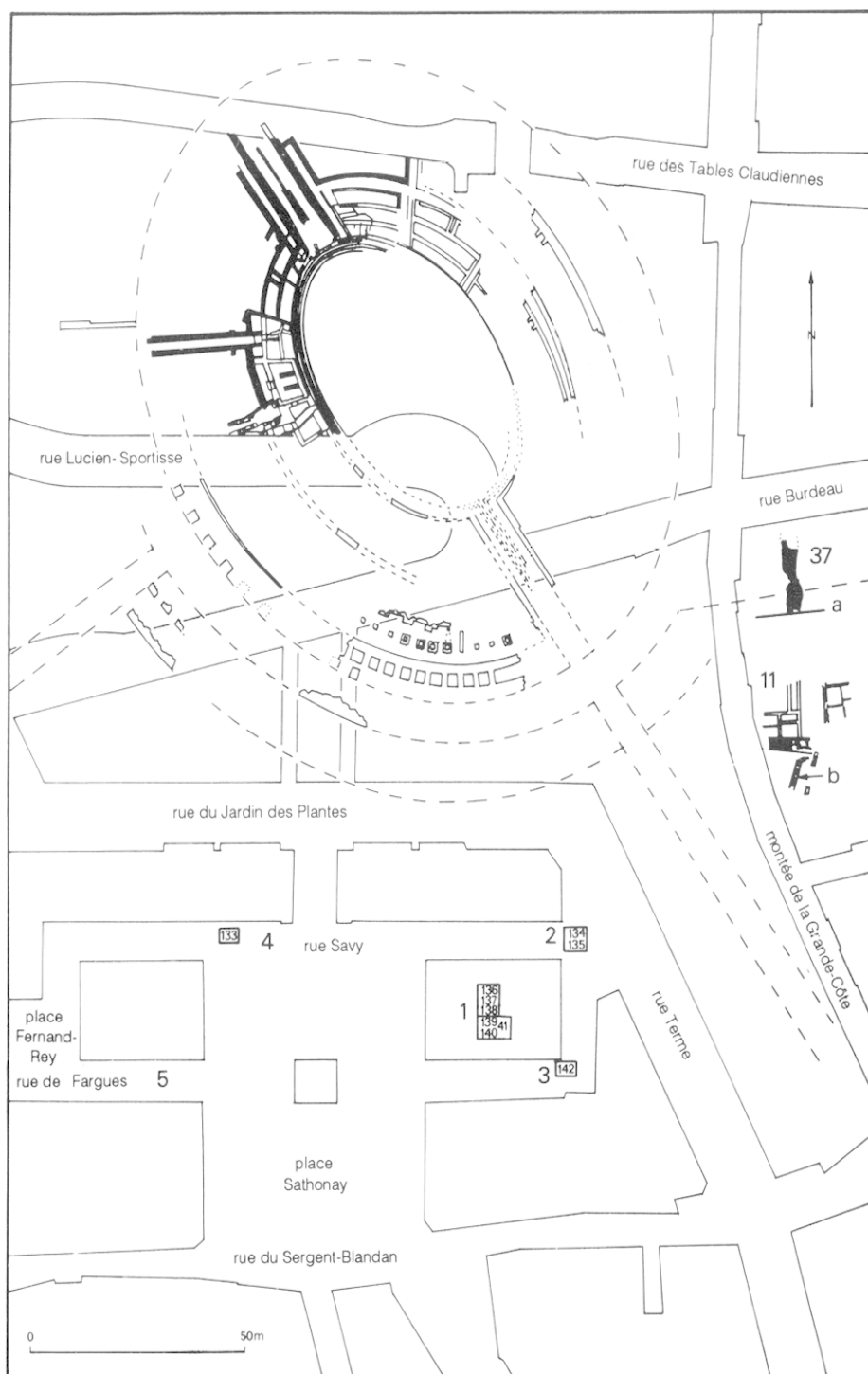
12 H. STERN, *op. cit.*, 1967, p. 112.

4 Chr. GOUDINEAU (dir.), *Aux origines de Lyon*, coll. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes (2), Lyon, 1989, p. 9-10, 23-36, 119-120.

5 Voir notamment A. BERNARD, *Le temple d'Auguste et la nationalité gauloise*, Lyon, éd. N. Scheuring, 1863 et A. ALLMER et P. DISSARD, *Inscriptions antiques*, 2, Lyon, 1889, p. 44sq.

6 P. WILLEUMIER, *Lyon, métropole des Gaules*, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1953, p. 42.

Fig. 3 —
Amphithéâtre et vestiges
environnants :
a, parement de la maçonnerie ;
b, mur monumental - îlot
Vicille-Monnaie.



Rue Hippolyte-Flandrin, rue de la Vieille et rue Pouteau

Notons enfin la mention d'une mosaïque (8) rue Hippolyte-Flandrin¹³, une autre (9) localisée au 11 rue de la Vieille¹⁴, et enfin des fragments (10) situés 23 rue Pouteau, à l'angle de la rue Burdeau¹⁵.

13 F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 86.

14 F. ARTAUD, *Notice des antiquités et tableaux du Musée de Lyon*, Lyon, 1808, p. 72.

15 F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 206

Montée de la Grande-Côte

Le chantier (11), ouvert en 1985 montée de la Grande-Côte (fig. 3 à 7 et fig. 9)¹⁶, témoigne de l'existence d'une occupation antérieure à l'édification de l'amphithéâtre. Cet habitat, construit dans les dernières

16 Chr. BECKER et L. JACQUIN, *Îlot Vieille Monnaie*, Rapport d'intervention archéologique, dactyl., Service archéologique municipal, Lyon, 1987.



Fig. 4 — Montée de la Grande-Côte (îlot Vieille-Monnaie).
Cloison en terre de l'état 7 (seconde moitié du III^e s.).

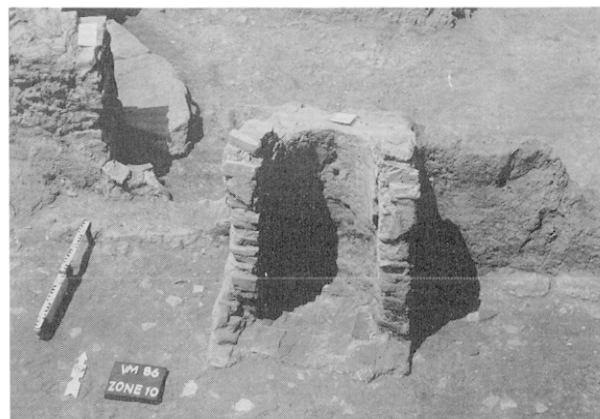


Fig. 6 — Montée de la Grande-Côte (îlot Vieille-Monnaie).
Four domestique de l'état 7 (seconde moitié du III^e s.).

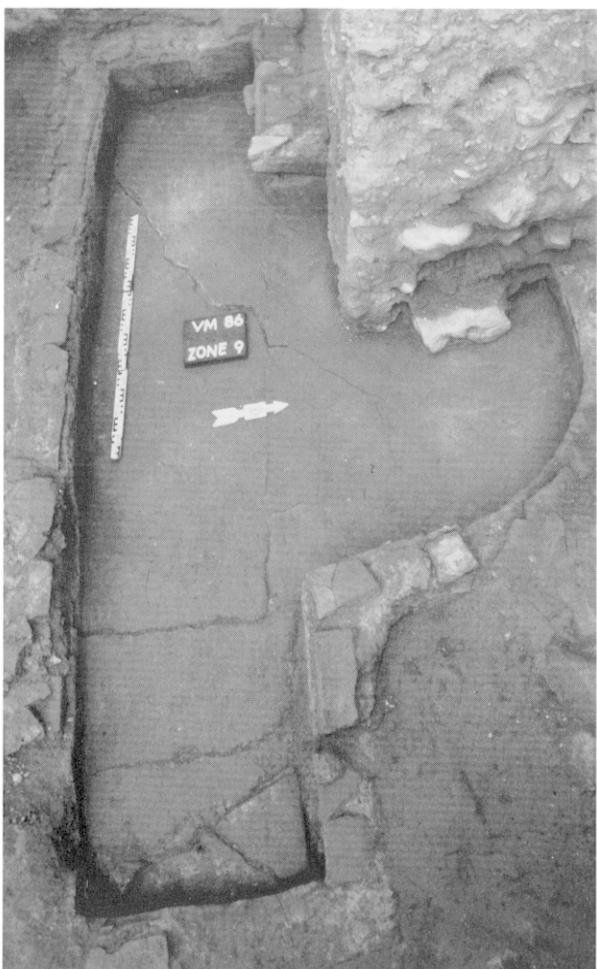


Fig. 5 — Montée de la Grande-Côte (îlot Vieille-Monnaie).
Bassin d'agrément situé dans la cour de la maison
augustéenne.



Fig. 7 — Montée de la Grande-Côte (îlot Vieille-Monnaie).
Mur monumental (milieu du III^e s.).

années du I^{er} s. avant J.-C., a nécessité, pour son installation, un aménagement en terrasse. Ces premières structures inaugurent une orientation nord-sud qui perdurera dans le tissu urbain pendant plus de trois siècles. Vers les années 20-50, l'emprise du bâti sur des espaces précédemment ouverts, cour et péristyle, témoigne d'une densification de l'habitat. Celui-ci connaîtra de nombreuses modifications sans pour autant que l'orientation générale ne soit transformée.

A la fin de l'occupation du site au milieu du III^e s., la trame urbaine est rompue par une nouvelle organisation de l'espace. Un premier mur en petit appareil, édifié en limite de terrasse, est précédé d'un mur orienté nord/est-sud/ouest employant des blocs qui proviennent certainement de l'amphithéâtre ou éventuellement du sanctuaire. Sans écarter l'hypothèse

d'un monument dédicatoire élevé au III^e s.¹⁷ dont il ne resterait que le socle, il est tentant d'interpréter cette maçonnerie puissante en grand appareil (fig. 3 et 7), comme l'avant-mur d'une enceinte qui, ancrée à l'amphithéâtre¹⁸, protégerait un secteur urbain, à l'instar de la situation rencontrée à Saint-Jean, autour du groupe cathédrale¹⁹. Dans cette perspective, la topographie de Lyon à la fin de l'Antiquité serait articulée autour de plusieurs noyaux urbains, Croix-Rousse, Saint-Jean et également Saint-Pierre, constituant autant de points forts et n'excluant d'ailleurs pas forcément la continuité d'un tissu entre ces divers centres²⁰. Mais les données sont encore insuffisantes pour restituer l'organisation topographique de Lyon durant l'Antiquité Tardive et le Haut Moyen Âge²¹.

Des vestiges d'habitat sont connus sur d'autres secteurs. F. Artaud en signale rue Tavernier, au quartier Saint-Vincent²² (12) et au quartier des Pierres-Plantées, au nord des pentes²³ (13). Cette dernière mention est une des rares connues dans le périmètre situé au-dessus du secteur monumental et rien ne prouve en outre que ces structures ne correspondent pas à des activités artisanales.

Des découvertes plus récentes attestent une occupation du I^{er} jusqu'au milieu du III^e s. rue Puits-Gaillot²⁴ (14), des traces d'habitat antique mais non datées, place Tolozan²⁵ (15). Mentionnons également le

17 Un des blocs portait une inscription : M. LE GLAY, Un *flamen munerarius* à Lyon. in : *Inscriptions latines de Gaule Lyonnaise*, Coll. du Centre d'études romaines et gallo-romaines, nouv. série n° 10. Lyon, 1992, p. 41-50.

18 Ce dispositif est bien connu dans d'autres villes au Bas-Empire, comme Périgueux, Amiens, Tours, où l'enceinte se greffe sur l'amphithéâtre : cf. M. GAUTHIER, Bordeaux, p. 365-372 ; D. BAYARD, J.-L. MASSY, Amiens, p. 289-293 ; H. GALINIE, Tours, p. 721-730, in : *Archéologie Urbaine, Actes du Colloque International, Tours 17-20 novembre 1980*, Paris, 1982.

19 Les fouilles ont révélé la présence d'un mur monumental dont la fonction n'est pas éclaircie : J.-F. REYNAUD, G. VICHERD, L. JACQUIN, Lyon du III^e siècle au Haut Moyen-Âge : les fouilles retrouvent l'enceinte fortifiée de la ville basse près de la Saône, *Archéologia*, n° 112, 1977, p. 50-59.

20 J. LASFARGUES, Vingt ans après, in : *Mélanges Amable Audin*, Lyon, éd. Ass. des amis du Musée de la Civilisation Gallo-Romaine, 1990, p. 172.

21 Voir à ce sujet les résultats d'une opération récente : G. AYALA, Rue Palais-Grillet, une intervention archéologique au cœur de la presqu'île, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 43, 1992, p. 293-306.

22 F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 66.

23 F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 65.

24 J. LASFARGUES, Informations archéologiques en Rhône-Alpes, *Gallia*, 40, 1982, p. 416.

25 Informations communiquées par Chr. Becker.

quartier Saint-Vincent²⁶ qui a fait l'objet d'opérations archéologiques plus vastes (16).

Il reste à noter la présence de couches antiques tels des remblais rue de la Martinière²⁷ (19), des éléments de démolition au Jardin des Plantes²⁸ (20) ou place Tobie-Robatel²⁹ (21), une stratigraphie observée rue de la Martinière et témoignant, d'après le mobilier, d'une occupation couvrant toute l'Antiquité³⁰ (22). Des structures enfin, mises au jour 10 rue des Fantasques³¹ (23) et place Louis-Pradel³² (24), ont été interprétées comme des murs de soutènement destinés à étayer la colline.

AMÉNAGEMENTS DE BERGE, VOIRIE, ADDUCTION D'EAU

Place Tolozan

Au pied d'un mur de digue daté du XVII^e s., gisaient les vestiges d'un bateau conservé sur 7 m de long et daté par une série d'analyses (¹⁴C et dendrochronologie) des années 30 de notre ère (15). Cette épave était échouée en partie sur un enrochement qui, sans aller jusqu'à révéler la présence d'un port, invite au moins à supposer l'existence d'un appontement aménagé le long de ces berges dès le I^{er} s. après J.-C.³³.

En 1854, le creusement d'une tranchée pour l'établissement d'égouts rue du Sergent-Blandan (ancienne Rue Saint-Marcel), montée des Carmélites et place Fernand-Rey (ancienne place des Carmélites) donna lieu à la découverte de tronçons de voie romaine dégagés par E.-C. Martin-Daussigny³⁴. D'après ses observations, la voie partant de la Saône suivait l'axe de la rue du Sergent-Blandan, bifurquait vers la montée des

26 Le site, fouillé sous la responsabilité de J.-P. Lascoux, est en cours d'étude. Il est donc prématuré d'en divulguer les résultats ; cf. J.-P. LASCoux, Rapport d'activité de l'équipe archéologique de la ZAC Saint-Vincent, Rapport d'intervention archéologique, dactyl., Service Archéologique Municipal, Lyon, 1987.

27 F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 178.

28 F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 95.

29 F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 98.

30 A. DESBAT, S. WALKER, Le problème des origines de Lyon, in : S. WALKER (dir.), *Récents recherches en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région*, BAR 108, Oxford, 1981, p. 29-54.

31 P. WUILLEUMIER, Informations Archéologiques, XVe Circonscription, *Gallia*, 8, 1950, p. 146.

32 J. LASFARGUES, *op. cit.*, 1982, p. 416.

33 Chr. BECKER, E. RITH, L'épave gallo-romaine de la place Tolozan à Lyon : un chaland à coque monoxyle assemblée, *Bulletin de liaison de la société des amis de la bibliothèque Salomon Reinach*, 1994, à paraître.

34 E.-C. MARTIN-DAUSSIGNY, Description d'une voie romaine découverte à Lyon dans le quartier du Jardin des Plantes, en octobre 1854, *Opuscles*, 1855, p. 3.

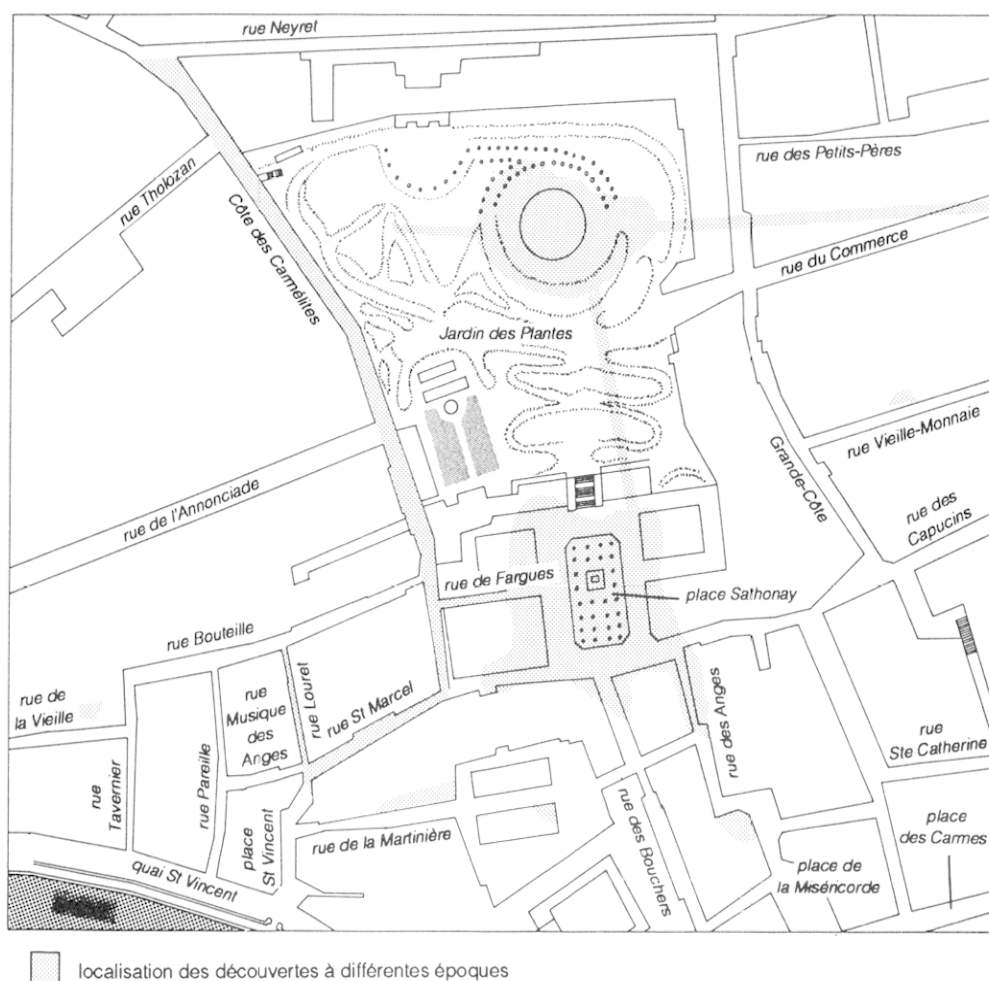


Fig. 8 —
Tracé des voies
(notamment rue Saint-
Marcel, rue Touret, rue de
Fargues, et Côte des
Carmélites) repérées par
Martin-Daussigny et
localisation des
découvertes à différentes
époques.

Carmélites, au carrefour avec l'actuelle rue Fernand-Rey, jusqu'à la rue Neyret (fig. 8). Le relevé des vestiges fut assez minutieux pour permettre à A. Audin d'en dresser le nivellement³⁵. Vers la rue Touret, le dallage fut découvert à 3 m de profondeur (165,77 m NGF) et, au bas de la montée des Carmélites, à 2,10 m de profondeur (169,73 m NGF). La voie se rapprochait progressivement du sol moderne en montant pour n'être qu'à 1,70 m au niveau de la rue Bouteille (172,41 m NGF) et à 0,75 m rue Neyret (209,03 m NGF), où se terminait la tranchée de 1854. D'après ces précisions, A. Audin estime que la pente était de 10 à 11 %.

E.-C. Martin-Daussigny note que cette voie est longée, sous la place Fernand-Rey, d'un rebord d'une vingtaine de centimètres de haut constituant une sorte de trottoir de gravier. La présence d'une borne à cet endroit et vers l'entrée de la rue de Fargues signale selon l'auteur un carrefour avec une voie est-ouest dont la rue de Fargues aurait repris le tracé. Cette hypothétique rue conduisait-elle aux thermes, reconnus place Sathonay au début du siècle si ceux-ci étaient publics, comme le

pense F. Artaud, ou bordait-elle simplement les maisons ? Rien dans les dégagements hâtifs faits sous la place n'a été précisé qui puisse aider à connaître l'articulation urbaine de ce secteur.

L'axe reconnu en 1854 passe pour appartenir au système routier mis en place par Agrippa, afin de desservir la Gaule à partir de Lyon. Il s'agirait, parmi les quatre grandes voies, de l'axe routier se dirigeant vers le Rhin.

Sur la portion observée place Fernand-Rey, les successions de couches préparatoires et le pavé de gros blocs de granite, dont certains atteignaient les dimensions de 2,70 m sur 1,25 m, formaient une épaisseur de 2,40 m. Lors des premiers dégagements, l'étréouissement des tranchées, qui n'excédaient pas 2 m, ne permit pas de mesurer la largeur de la voie. Plusieurs indices donnèrent à penser à E.-C. Martin-Daussigny qu'elle avait subi d'importantes réparations à la fin du II^e s., à en juger par la découverte de plusieurs monnaies d'époque sévérienne³⁶.

35 A. AUDIN, *op. cit.*, 1959, p. 127.

36 E.-C. MARTIN-DAUSSIGNY, Description de la voie romaine découverte à Lyon dans le quartier du Jardin des Plantes, en 1854, *Revue du Lyonnais*, XIII, 2, 1856, p. 371.

D'autres traces de voie ont été signalées place Louis-Pradel³⁷ (24), au quartier des Pierres-Plantées³⁸ (13), rue Saint-Polycarpe³⁹ (25), rue Tavernier (26) et rue de la Vieille⁴⁰ (27). Sans avoir l'importance de la voie dite du Rhin, ces chaussées constituent autant d'axes de circulation et de communication desservant un quartier qui possédait, semble-t-il, une trame viaire assez dense.

Parallèlement à ces axes de circulation, se développait un réseau de canalisations nécessaire à l'alimentation en eau des pentes de la colline. Hormis quelques mentions de canalisations rue Burdeau⁴¹ (28), rue des Fantasques⁴² (29) et rue Puits-Gaillot⁴³ (14), il n'existe aucune preuve qui permette d'avancer que l'un ou l'autre des quatre aqueducs de Lugdunum⁴⁴ ait pu desservir la colline de la Croix-Rousse. Un cinquième ouvrage a parfois été mentionné par d'anciens auteurs sous le nom d'aqueduc de Cordieu⁴⁵. Il aurait alimenté le quartier du sanctuaire ; mais à ce jour aucune trace certaine n'en a été retrouvée. Les eaux de source ou pluviales ne pouvaient sans doute pas satisfaire à toutes les exigences de l'hygiène et du confort des citadins. Des lacunes importantes demeurent donc à propos de la localisation des bassins de captage sur la colline.

ARTISANAT

Peu d'attestations anciennes témoignent d'activités artisanales. Par crainte d'une confusion avec l'époque médiévale ou moderne, nous avons intentionnellement écarté une mention de A. Steyert citant «une fabrique de poterie» sans autre précision⁴⁶. Seules les fouilles récentes apportent des informations.

Un atelier de verrier a été découvert sur le chantier de la montée de la Grande-Côte, dans une pièce jusqu'alors vouée à un usage domestique⁴⁷ (11). La fouille a livré des filandres et des fragments de verre fondu correspondant à des formes telles que des coupes, des



Fig. 9 — Montée de la Grande Côte.
Four de verrier (fin du II^e s.).

gobelets et des vases à col ourlé. Les deux fours et un bassin (fig. 9), seuls vestiges de l'atelier, furent en activité à la fin du II^e s. et semblent fonctionner jusqu'à la seconde moitié du III^e s.

Les fouilles récentes à Saint-Vincent ont montré que des installations artisanales et des entrepôts étaient étroitement imbriqués à l'habitat ; en outre, une des *domus* comportait, au II^e s., à côté des pièces résidentielles, une partie artisanale⁴⁸ (16).

Sept fours de potier ont été dégagés lors des dernières opérations. Cependant, il n'a pas été possible de déterminer avec précision quel type de céramique était produit à cet endroit. Aucune fosse de rejet des rebuts de cuisson n'a en effet été repérée. Il semble que ce four ait fonctionné à la période augustéenne.

37 J. LASFARGUES, *op. cit.*, 1982, p. 416.

38 F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 65.

39 F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 212.

40 F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 66.

41 F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 205-206.

42 F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 88.

43 J. LASFARGUES, *op. cit.*, 1982, p. 416.

44 Nommés, d'après l'origine des eaux, du Mont d'Or, de l'Yzeron, de la Brévenne et du Gier.

45 L. JEANCOLAS, Présentation des aqueducs antiques de Lyon, in : *Journées d'études sur les aqueducs romains, Lyon (26-28 mai 1977)*, Paris, Les Belles Lettres, 1983, p. 181.

46 A. STEYERT, *Nouvelle histoire de Lyon et des provinces de lyonnais, Forez, Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes*, I, Antiquité, Lyon, éd. Bernoux et Cumin, 1895, p. 7.

47 L. JACQUIN, *A travers le verre, du Moyen-Age à la Renaissance*, Catalogue d'exposition des Musées et Monuments départementaux de la Seine-Maritime, 1989, p. 48-49.

48 Informations communiquées par J. Lasfargues.

VESTIGES DIVERS

Les dépouillements ont conduit à relever un certain nombre d'objets trouvés, pour la plupart, hors de leur contexte initial. Ce mobilier est de nature variée : fragments d'inscriptions, de statues, vaisselle ou ustensiles en céramique, verre ou bronze, objet de toilette, etc. Certaines inscriptions sont attestées sous la mention « inscription perdue ». Les autres sont des inscriptions votives.

Il est tentant de rapprocher l'inscription dédiée à *Iovi Depulsori, bonae menti ac reduci Fortuna*⁴⁹ d'une tête de Jupiter en marbre⁵⁰ découverte également au 11 rue Sainte-Catherine (17). La mention « Fortune du bon retour » ferait allusion à la défaite d'Albin en 197 après J.-C. devant Septime Sévère et à la soumission des Lyonnais au nouveau pouvoir impérial. Une inscription taurobolique, trouvée en réemploi rue Masson, est à peu près contemporaine de cet épisode célèbre de l'histoire lyonnaise⁵¹. Rue Pareille, au quartier Saint-Vincent, est mise au jour une inscription votive (18) s'adressant à *Maia Augusta*⁵². Plus célèbre, l'inscription dite de Condate dédiée à Diane⁵³ est à l'origine de l'hypothèse d'un *pagus* gaulois dans le quartier de Saint-Vincent (30) (cf. *supra*, p. 172).

Au milieu du XV^e s., le Consulat permit aux moines augustins de s'approvisionner en grandes pierres de taille qui gisaient le long de la Saône. Or certaines d'entre elles portaient des inscriptions⁵⁴.

G. A.

L'AMPHITHÉÂTRE

Des générations d'érudits se sont évertuées à localiser ce lieu qui aurait été témoin, en 177 du martyr des premiers chrétiens. En tentant de déceler le moindre indice topographique dans la lettre transmise par Eusèbe de Césarée, ces auteurs, en quête de l'édifice, ont émis divers hypothèses : le quartier Saint-Jean fut ainsi pressenti⁵⁵, le quartier d'Ainay eut également ses heures de gloire⁵⁶, puis bien-sûr le théâtre⁵⁷ pris pour un

amphithéâtre au moment de sa découverte. Il fallut attendre 1933 pour mettre un terme aux querelles sur la destination du théâtre⁵⁸ et 1958 pour identifier avec certitude les vestiges reconnus depuis longtemps sur les flancs de la Croix-Rousse comme ceux appartenant à l'amphithéâtre⁵⁹. Mais, durant toute cette période, les esprits sont restés focalisés sur l'édifice lui-même en négligeant son contexte archéologique. En outre, l'explosion de l'urbanisme aux XVIII^e et XIX^e s. occulta ou détruisit les vestiges du monument. Ces circonstances expliquent donc la distorsion entre la célébrité de l'amphithéâtre et la pauvreté des informations dont on dispose actuellement.

Histoire des découvertes

C'est en 1560, que G. Symeoni, érudit florentin, est le premier à mentionner les vestiges de l'amphithéâtre dont il publie un dessin figurant trois arcades et les soubassements d'une voûte, visibles d'ailleurs sur le plan scénographique du XVI^e s.⁶⁰. Ils sont localisés dans le terrain de l'abbaye des Bénédictines qui s'étend de la rue Neyret à la rue du Sergent-Blandan dans le sens nord-sud et de la montée des Carmélites à celle de la Grande-Côte dans le sens ouest-est.

Ces ruines, considérées comme symboles de féodalité, auraient été détruites au temps de la Terreur (1792-1794) mais en 1804, A.-L. Millin les voit et les cite dans le récit de son voyage⁶¹.

En 1796, après la nationalisation du couvent des Bénédictines de la Déserte, on décida de créer un jardin botanique sur le « clos de la Déserte » (ancien jardin du bâtiment conventuel) ce qui eut le mérite de conserver, provisoirement tout au moins, les vestiges enfouis.

F. Artaud est le premier à organiser des fouilles qui, en 1818-1820, mirent au jour le pourtour de l'arène. Découvrant de nombreux drains et confondant l'europe autour de l'arène avec un système permettant d'inonder celle-ci, il croit dégager un édifice consacré à des naumachies et non « l'amphithéâtre des martyrs »⁶².

49 *CIL* XIII, 1673.

50 F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 205.

51 *CIL* XIII, 1754 (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 8).

52 *CIL* XIII, 1748 (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 199).

53 *CIL* XIII, 1670.

54 E.-C. MARTIN-DAUSSIGNY, Notice sur la découverte des restes de l'autel d'Auguste à Lyon, *Revue du Lyonnais*, XXVI, 1863, 1, p. 178.

55 C. F. MENESTRIER, *Histoire civile ou consulaire de la ville de Lyon*, Lyon, 1696, p. 15.

56 Suite à l'interprétation d'un passage de Grégoire de Tours (*Histoire des Francs*, I, 29) où l'auteur désigne le lieu du martyr sous le terme « Athanaco » dont la dérivation aurait été, pour les tenants de cette hypothèse, à l'origine de « Ainay » ; — A. DE BOISSIEU, *Ainay*, Lyon, 1865.

57 Les premiers vestiges ont été découverts en 1887 : A. ALLMER et P. DISSARD, *op. cit.*, 1889, p. 297. Une erreur de

calcul, dans la reconstitution établie à partir des quelques maçonnerie mises au jour, avait alors entraîné la restitution d'une ellipse.

58 P. WUILLEUMIER, *Théâtres et amphithéâtres romains de Lyon*, Comptes rendus du XCVIII^e Congrès Archéologique de France, tenu à Lyon en 1935, Paris, 1937, p. 139.

59 A. AUDIN, L'amphithéâtre des Trois Gaules à Lugdunum, *Latomus*, XXVIII, fasc. 1, 1969, p. 19-27.

60 G. SYMEONI, *L'origine e le Antichita di Lione*, 1560, éd. de 1846, Lyon, p. 50-52

61 A.-L. MILLIN, *Voyage dans les départements du Midi de la France*, I, Paris, 1807.

62 F. ARTAUD, *Mémoire sur les vestiges d'un amphithéâtre découverts dans le Jardin des Plantes de la Ville de Lyon en 1820*. Ce texte connu sous quatre versions différentes est conservé aux Archives départementales, à la bibliothèque de la Ville de Lyon et à l'Académie de Lyon.

C'est lors des grands travaux du Second Empire (1854-1861) que furent infligées de grandes brèches dans le vif de l'édifice (fig. 3) et que furent occultés les abords du monument, notamment vers l'est. Ces travaux, construction d'un réservoir, prolongement de la rue du Commerce, actuellement rue Burdeau, ouverture du funiculaire de la Croix-Rousse, modifièrent complètement le relief du Jardin des Plantes. Des terrassements importants abaissèrent le niveau du sol au sud, pour aménager le prolongement de la rue du Commerce (actuelle rue Burdeau) jusqu'à la rue de l'Annonciade. Vinrent ensuite tous les travaux nécessités par la construction de la gare du funiculaire. Ces diverses campagnes firent disparaître tous les vestiges entre la rue Burdeau au nord et la rue du Jardin-des-Plantes au sud. Le comble des destructions fut atteint avec l'ouverture de la tranchée pour la voie du funiculaire qui entaillait les substructions de toute la partie est de l'édifice⁶³.

Il fallut attendre les années 1956-58 pour que A. Audin et J. Guey entreprennent des recherches sur le terrain, couronnées par la découverte de la dédicace du monument et suivie d'une présentation des vestiges dégagés⁶⁴.

Le site

Envisager le site dans sa complexité topographique est indispensable pour tenter de comprendre les modalités d'insertion de l'édifice dans le paysage. Pour cela nous résumons rapidement le dossier présenté par A. Audin et J. Guey⁶⁵.

Les données topographiques mettent en évidence l'irrégularité du versant méridional de la Croix-Rousse. Il est traversé par un talweg, matérialisé actuellement par la montée des Carmélites (ancienne voie antique, *supra*, p. 178), bordé par une falaise dont le sommet à l'est correspond à la rue du Jardin-des-Plantes qui surplombe d'environ 6 m la place Sathonay.

Le relief naturel fut complètement bouleversé au XIX^e s. lorsque fut percée la rue Terme. Les travaux de terrassement baissèrent le niveau du sol d'environ 9 m au carrefour des rues Terme et du Jardin-des-Plantes, modifiant radicalement la configuration du site. Il faut donc imaginer une falaise de 15 m dominant le quartier Sathonay vers le nord/nord-est.

La montée de la Grande-Côte, à l'est, correspond à une échine perpendiculaire à celle de la rue du Jardin-des-Plantes.

Une terrasse prend place au-dessus de la falaise, entre le talweg de la montée des Carmélites et l'éperon de la montée de la Grande-Côte. Cette terrasse offre le seul point d'ancrage possible d'un monument de forme elliptique. L'amphithéâtre serait donc encastré dans la colline au nord et construit en partie sur une terrasse artificielle qui prolonge l'espace disponible au sud. La hauteur de ce remblai en avant de l'édifice est évalué à 22 m.

Cette topographie contraignante explique sans doute l'orientation du monument non alignée sur l'orientation de la trame urbaine (site de la Grande-Côte).

Le souvenir de cette terrasse antique ne s'est pas totalement évanoui avec les destructions successives : une dépression, nommée «Corbeille de la Déserte» marquait encore le paysage en 1853 (avant les grands travaux) : elle correspondait à la cuvette de l'arène. Le talus vers le nord/nord-ouest rappelait la forme de la *cavea* et, vers le sud, les fondations du portique extérieur retenaient encore les terres, la pente s'accroissant nettement au-delà.

Les vestiges archéologiques

Hormis l'édifice lui-même qui nécessiterait une étude à part entière⁶⁶, quelques éléments importants ont été mis au jour au Jardin des Plantes (31).

- Les places du *podium* étaient «réservées» : c'est ce que prouvent diverses inscriptions placées devant les sièges. Certaines sont attribuées aux délégués des 60 cités. On retrouve ainsi les places des Arvernes, des Bituriges Cubes⁶⁷ et peut-être celles des Vellaves⁶⁸. D'autres sont prévues pour des Tricastins (Saint-Paul-Trois-Châteaux)⁶⁹ ; d'autres encore pour des personnalités tels les sévirs augustaux⁷⁰ ; la destination de certaines restant indéterminées⁷¹.
- Deux inscriptions font référence à des dons accordés par des sévirs augustaux⁷².

66 La synthèse la plus récente à ce sujet est celle de J.-L. Golvin qui reprend en partie les données présentées par A. Audin et J. Guey : J.-L. GOLVIN, *L'amphithéâtre romain, essai sur la théorisation de sa forme et de ses fonctions*, Paris, De Boccard, 1988, p. 117-118 et p. 197.

67 *CIL* XIII, 1667a (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 97).

68 *CIL* XIII, 1667 et 2044.

69 *CIL* XIII, 1667c (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 98). On peut s'étonner d'ailleurs de trouver des habitants de Narbonnaise aux côtés de représentants de la «*Gallia Comata*».

70 *CIL* XIII, 1667c (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 100).

71 *CIL* XIII, 1667d (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 99).

72 *CIL* XIII, 1724 et 1723 (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 101 et 102) ; — P. WUILLEUMIER, *Inscriptions latines des Trois Gaules*, 17c suppl. à *Gallia*, Paris, 1963, n° 218.

63 E.-C. MARTIN-DAUSSIGNY, Notice sur l'Amphithéâtre et l'Autel d'Auguste à Lugdunum, *Congrès Archéologique de France, 29e session*, Lyon, 1862, p. 418-453.

64 A. AUDIN et J. GUEY, La dédicace de l'amphithéâtre des Trois-Gaules, *Bulletin des Musées Lyonnais*, 1958, 4, p. 151-156.

65 J. GUEY et A. AUDIN, L'amphithéâtre des Trois-Gaules, Rapport préliminaire aux fouilles (Première partie), *Gallia*, 20, 1962, p. 117-144.

• Trois autres inscriptions, dont deux sont perdues, proviennent également de l'amphithéâtre mais sont fragmentaires⁷³.

• L'inscription dédicatoire (32)⁷⁴, trouvée en 1958, nous apprend que Caius Iulius Rufus, de la cité des Santons (Saintes), prêtre à l'autel des Trois-Gaules, a fait construire, avec son fils, l'amphithéâtre. Cette personne qui appartient à l'élite gauloise romanisée est bien connue précisément à Saintes⁷⁵. La dédicace, probablement scellée sur l'édifice, permet de le dater de la période tibérienne, en référence à l'inscription de l'arc de Saintes dont l'édification est l'œuvre du même donateur⁷⁶.

• Un fragment d'inscription⁷⁷ sur lequel on retrouverait la carrière du procurateur C. Iulius Celsus, déjà connu par une autre inscription trouvée à Saint-Jean⁷⁸.

C'est en se fondant sur ce fragment, trouvé dans le canal du *podium* (33) et sur des techniques de construction⁷⁹ que J. Guey et A. Audin développent l'idée que l'amphithéâtre a été modifié au début du II^e s. C'est du règne d'Hadrien que daterait un second édifice beaucoup plus vaste. Les arguments concernant la chronologie des techniques de construction sont largement démentis par les études récentes⁸⁰. Quant à l'inscription, de taille monumentale, elle mentionnerait un personnage connu par ailleurs pour avoir assumé des fonctions importantes d'où l'hypothèse suivante : «*Peut-être ce procurateur financier de deux des Trois Provinces avait-il contribué par des dons ou des subventions à la réfection complète du monument, qui d'après la construction des murs, paraît bien avoir eu lieu sous Hadrien*»⁸¹.

73 *CIL* XIII, 1712 (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 105), *CIL* XIII, 1808.

74 P. WUILLEUMIER, *op. cit.*, 1963, n° 217.

75 L. MAURIN, *Saintes antique*, Saintes, éd. Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime, 1978, p. 182 et 192.

76 L. MAURIN, *op. cit.*, 1978, p. 81, 182, et 182 note 6.

77 P. WUILLEUMIER, *op. cit.*, 1963, n° 218.

78 *CIL* XIII, 1808

79 J. GUEY et A. AUDIN, L'amphithéâtre des Trois-Gaules à Lyon, Rapport préliminaire aux fouilles (Deuxième partie), *Gallia*, 21, 1963, p. 152.

80 A. Audin fonde sa chronologie des maçonneries en partie sur la présence et le nombre d'arases de briques ou les découvertes récentes invalident cet argument : A. DESBAT *et alii*, Les thermes de la rue des Farges, *Archéologia*, n° 111, 1977, p. 14 ; — A. DESBAT, *Les fouilles de la rue des Farges à Lyon*, Lyon, Groupe Lyonnais de Recherche en Archéologie Gallo-romaine, 1984, p. 72 ; — B. MANDY, Le forum de Lyon : état de la question, *Los foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid, Ministerio de Cultura, Dirección General de Bellas Artes y Archivos, 1987, p. 182. Dernière mise au point sur ce sujet : A. DESBAT, Note sur l'apparition des constructions à arases de briques dans la région lyonnaise, *Gallia*, 49, 1992, p. 45-50.

L'argument est pour le moins faible... et, surtout, cette hypothèse, rapidement érigée en certitude⁸², gagnerait à être étayée d'une analyse architecturale complétée par des sondages susceptibles d'apporter un éclairage nouveau sur ce problème dont il faut souligner l'importance dans la perspective d'une étude sur l'urbanisme antique.

LE SANCTUAIRE ET SON EMPLACEMENT

L'autel de Condate est l'une des manifestations majeures du culte impérial organisé, à partir du règne d'Auguste, au sein de l'empire pour regrouper les communautés des provinces dans des cérémonies officielles au cours desquelles elles célèbrent l'empereur associé à la ville de Rome mise au rang d'une divinité. Des dates anniversaires donnent lieu à des fêtes, des sacrifices, des concours athlétiques et artistiques, des banquets, des combats de gladiateurs... Le culte est organisé sur le même modèle partout, à quelques nuances près : le sanctuaire est un enclos sacré autour d'un autel ou d'un temple.

Soulignons que de tous les sanctuaires provinciaux implantés en Occident, celui de Lyon est le seul qui rassemble plusieurs provinces⁸³.

Le monument, inauguré en 12 avant J.-C.⁸⁴, est chargé d'un message idéologique puissant : affirmer la domination de Rome sur les provinces conquises dont la soumission s'exprime lors des cérémonies officielles du mois d'août⁸⁵.

81 J. GUEY et A. AUDIN, L'amphithéâtre des Trois-Gaules, Rapport préliminaire aux fouilles (Supplément : inscriptions, monnaies), *Gallia*, 22, 1964, p. 49.

82 A. AUDIN, *Lyon, Miroir de Rome*, Paris, Fayard, 1979, p. 145. J.-L. Golvin (*op. cit.*, 1988, p. 197) souligne d'abord que l'édifice de *Lugdunum* connut des embellissements au milieu du I^{er} s. et, reprenant la thèse d'Audin et de Guey, il précise que «*Ce monument fit l'objet de travaux importants au II^e s. après J.-C. et connut une extension considérable à laquelle contribua le procurateur financier Gaius Julius Celsus sous le règne d'Hadrien*».

On peut cependant s'étonner du retard relatif de ces travaux comparés à ceux engagés dès l'époque flavienne en Narbonnaise à Nîmes et Arles.

83 L. Maurin démontre à ce propos l'ambiguïté de la formule «les Trois-Gaules». Ce regroupement ne correspond pas au nouveau découpage provincial augustéen puisque l'Aquitaine césarienne, celle des peuples situés au sud de la Garonne, est exclue de ce «concile». Ces derniers se réunissaient aussi à *Lugdunum*, l'antique Saint-Bertrand-de-Comminges : cf. L. MAURIN, *op. cit.*, 1978, p. 200.

84 SÜETONE, *Vie de Claude*, 2.

85 Publications récentes sur le sanctuaire : D. FISHWICK, *The Impérial Cult in the Latin West*, Leiden, éd. E.J. Brill, 1991, II, p. 578-583 ; — R. TURCAN, Un bimillénaire méconnu : l'assemblée des Trois Gaules, *CRAI*, 4, 1991, p. 733-742.

Il est cité par Strabon : «*Le sanctuaire dédié en commun par tous les Gaulois à César Auguste s'élève devant cette ville au confluent des fleuves ; s'y trouvent aussi un autel remarquable portant inscription des peuples (au nombre de soixante), les images de chacun d'eux ainsi qu'un grand bois sacré*»⁸⁶. La fin de ce paragraphe étant altéré, la traduction «grand bois sacré» reste hypothétique.

Il est représenté sur les monnaies abondamment émises à Lyon durant toute la durée de la dynastie julio-claudienne dont le revers figure un monument quadrangulaire flanqué de deux colonnes surmontées par des Victoires ailées qui brandissent une couronne de chêne et qui tiennent de la main gauche une palme⁸⁷. Autant de symboles exprimant la théologie de la Victoire divinisée qui assure la paix et garantit la solidité du nouvel ordre instauré par Auguste.

L'écho de sa célébrité ne s'est malheureusement pas répercuté sur les découvertes archéologiques dont la pauvreté n'a pourtant pas empêché de le faire figurer sur des plans (ou maquette) où il apparaît comme une vaste esplanade insérée à mi-pente et accolée à l'amphithéâtre.

Cette reconstitution suscite un certain nombre de remarques. L'hypothèse de l'emplacement du sanctuaire sur les pentes de la Croix-Rousse constitue déjà en soi le thème d'une controverse.

Les pièces du dossier archéologique

Hormis les textes antiques, le monnayage et les inscriptions mentionnant des personnes liées par leur fonction au sanctuaire⁸⁸, le dossier est constitué de trois types de document : des objets ou éléments architecturaux provenant peut-être de l'édifice, l'analyse de la topographie des pentes et deux sondages archéologiques.

Vestiges mobiliers

• Des fragments d'inscriptions⁸⁹ : provenant du Jardin des Plantes (31), ils appartiendraient à une inscription plaquée sur l'autel rappelant la formule inscrite sur les monnaies — ROM(ae) ET AUG(usto) — mais dont on ne sait pas s'il s'agit d'une légende pour la représentation de l'autel ou bien d'une reproduction inspirée d'une inscription dédicatoire. Si les deux lettres RO sont bien

les premières de l'inscription, celle-ci mesurerait 8 m de long, marges latérales comprises (calculs d'A. Audin). Il faut ajouter également six fragments d'inscription monumentale⁹⁰.

• Des fragments d'une guirlande sculptée (35) : ornés de feuilles de chêne et de haches sacrificielles, les fragments composent un décor se déroulant sur plusieurs mètres. La qualité de la sculpture et ses dimensions ne permettent pas de douter du caractère prestigieux du monument qu'elle décorait mais s'agit-il pour autant de l'autel ? Sur ce point les conjectures variables d'A. Audin révèlent bien l'incertitude régnante quant à leur destination initiale.

• La moitié d'une couronne de laurier en bronze dont le diamètre devait atteindre 46 cm.(36). A. Audin a proposé d'attribuer ce fragment à l'une des deux Victoires surmontant les colonnes de l'autel. Mais rien ne le certifie.

• A noter la tradition selon laquelle les quatre colonnes en granit gris (syénite) d'Égypte⁹¹ qui soutiennent la coupole de Saint-Martin d'Ainay seraient un réemploi des deux colonnes de l'autel sciées. C'est en calculant la hauteur de ces fûts (10,50 m, perte au sciage comprise) et celle des statues de la Victoire (3,50 m, déterminé à partir du fragment de couronne de laurier) qu'A. Audin déduit une hauteur de 14 m pour l'ensemble. Mais l'hypothèse repose sur des postulats⁹² : pourquoi ces colonnes ne proviendraient-elles pas d'un autre édifice monumental ?

• L'inscription du discours de l'empereur Claude⁹³ (34) : trouvée rue des Tables-Claudiennes au XVI^e s., il s'agit d'une plaque de bronze monumentale, mais aujourd'hui incomplète, sur laquelle un discours prononcé par l'empereur Claude devant le Sénat romain, en faveur des notables de la Gaule, était inscrit sur deux colonnes. Cette table pourrait avoir été placée dans le sanctuaire.

La topographie des pentes

Reprenant des théories anciennes et s'appuyant sur les résultats d'une étude géologique⁹⁴, A. Audin fonde sa localisation du sanctuaire en grande partie sur la morphologie du versant méridional de la colline. Les principaux arguments sont les suivants :

• la pente présente une «échine», située entre la montée de la Grande-Côte et la montée Saint-Sébastien. Cette ligne culminante correspond à l'axe de la rue Pouteau,

86 STRABON, *Géographie*, IV, 3, 2. Traduction : Chr. GOUDINEAU, *op. cit.*, 1989, p. 29.

87 Voir à ce sujet : R. TURCAN, L'Autel de Rome et d'Auguste Ad Confluentem, *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, 2, 12, 1982, p. 628 ; — D. FISHWICK, Les monnaies dites «A l'Autel de Lyon», interprétation des motifs figurés au-dessus de l'autel, *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais*, 7, 1982-1986, p. 131-138.

88 P. WUILLEUMIER, *op. cit.*, 1950, p. 36-38 ; — L. MAURIN, *op. cit.*, 1978, p. 193-199.

89 *CIL* XIII, 1664 (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 1)

90 *CIL* XIII, 1665 (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 2)

91 A. AUDIN, A propos des colonnes d'Ainay, *Bull. soc. académique d'architecture de Lyon*, déc. 1938, p. 133-136.

92 R. TURCAN, *op. cit.*, 1982, p. 611 et 641.

93 *CIL* XIII, 1668 (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 12).

94 Ph. RUSSO et A. AUDIN, *Histoire ancienne de Lyon*, Lyon, éd. Audin, 1964.

contre laquelle viennent buter les rues transversales qui unissent les deux montées ;

- les pentes latérales de part et d'autre de l'arête centrale (rue Pouteau) se reconnaissent dans la configuration en dos d'âne de la rue Burdeau et le profil à double inclinaison de la rue Imbert-Colomès ;
- la rupture de ce rythme marquée par l'horizontalité de la rue des Tables-Claudienne et de la rue René-Leynaud traduit «un accident de terrain» : une falaise au sud de la rue Burdeau ; un plateau correspondant à la rue des Tables-Claudienne ; le sommet de la falaise rue Imbert-Colomès (à l'intersection avec la rue Pouteau) ;
- cette silhouette en escalier aurait permis l'encastrement de la structure monumentale qui épouserait donc en partie le relief naturel ;
- contre l'escarpement entre les rues Burdeau et René-Leynaud (visible dans les cours intérieures de la rue René-Leynaud), un mur aurait été observé, au fond du 35 rue René-Leynaud, par A. Audin ;
- le pendage naturel localisé rue Burdeau aurait servi à l'installation d'une double rampe permettant d'atteindre l'autel (accès monumentalisé par un dispositif ascensionnel dont on trouve le modèle dans d'autres sanctuaires, notamment en Italie, à Praeneste) ;
- la terrasse correspondant à la rue des Tables-Claudienne aurait été élargie en entaillant au milieu l'échine qui descend du sommet de la colline et en remblayant aux deux extrémités les versants latéraux. Ce vaste plateau en arrière de l'autel aurait reçu des édifices votifs et honorifiques, la Table Claudienne provenant de l'un d'eux.

A. Audin imaginait donc une vaste esplanade de 296 m de long et 69 m de large (fig. 10) : «dominée par une falaise en forme de fronton résultant de l'entaillage de la colline, (...) on accédait au sanctuaire par une double rampe, large de 100 pieds, 29,60 m, qui aboutissait à une sorte de balcon appuyé au centre de la terrasse. L'ensemble reproduisait, en les exaltant, les dispositions du célèbre temple de Fortuna Primigenia, à Préneste»⁹⁵. L'autel installé sur ce *podium* comporterait, à l'image des monnaies, l'inscription *ROM ET AVG* sur son socle et serait flanqué de deux colonnes supportant des Victoires ailées brandissant des couronnes de laurier. Les deux colonnes monolithes en granit d'Égypte se substitueraient à l'époque d'Hadrien à des supports vétustes en calcaire ou en brique. Les inscriptions à partir de cette époque parlent également d'un temple.

Cette composition, héritée des hypothèses transmises par les auteurs lyonnais anciens et née d'un assemblage de données éparées, sans liens indubitables avec le sanctuaire, est source de controverses et de critiques⁹⁶.

⁹⁵ A. AUDIN, *op. cit.*, 1979, p. 91.

⁹⁶ R. TURCAN, *op. cit.*, 1982, p. 607-644.

Les attestations archéologiques récentes concernant l'existence du sanctuaire se limitent à deux sondages rue Burdeau⁹⁷ qui ont révélé la présence d'une maçonnerie importante (37) occupant toute l'emprise explorée (fig. 2 et 3). Un parement seulement a pu être identifié vers le sud dans un des sondages. La taille monumentale de cette maçonnerie pourrait être utilisée comme argument pour confirmer la thèse d'Audin qui restituait un *podium* accolé à l'amphithéâtre. Ce vestige est en effet situé dans l'emprise définie par A. Audin pour l'esplanade⁹⁸. Mais les informations fournies par ce sondage étroit sont extrêmement limitées.

Bilan

La démonstration d'A. Audin reste une reconstruction, pour une bonne part, intuitive. Les indices matériels sur la présence du sanctuaire à cet endroit sont fragiles : les archéologues émettent actuellement de sérieux doutes sur le mur du 35 rue René-Leynaud et si toutes les observations faites lors de l'aménagement des caves de ce secteur par la Défense Passive en 1939 et 1940 ne doivent pas être mises en doute *a priori*, elles demanderaient à être contrôlées.

La canalisation observée rue Burdeau⁹⁹ est interprétée par A. Audin comme un égout collecteur captant les eaux de la terrasse supérieure et les évacuant vers la falaise orientale (Croix-Paquet). Mais la présence d'un drain ne préjuge en aucune sorte de sa fonction par rapport à un hypothétique sanctuaire.

En revanche, on s'étonne de la découverte d'une mosaïque (10) rue Pouteau¹⁰⁰ à l'emplacement présumé de l'autel. Reste à savoir si elle était vraiment «en place» comme la description de F. Artaud le laisse croire.

S'il est certain qu'un fort escarpement sépare les rues Burdeau et René-Leynaud, cette falaise était suffisamment couverte de sédiment pour permettre l'implantation d'un habitat en terrasse. Le phénomène d'empiétement des pièces d'habitation sur la cour de la maison principale du site de la Grande-Côte est-il dû à l'impossibilité de construire vers l'est à cause du relief ou traduit-il un accroissement de l'urbanisme, vers le milieu du I^{er} s., envahissant cette partie des pentes ? En admettant la localisation du sanctuaire proposée plus haut et en adoptant la seconde hypothèse, il faudrait alors renoncer à l'image d'une falaise abrupte isolant l'ensemble monumental et considérer au contraire que le monument, au moins vers le sud, était bordé par un

⁹⁷ E. PLASSOT, 73-81 montée de La-Grande-Côte - 20 rue Burdeau, Rapport d'intervention archéologique, dactyl., Service Archéologique Municipal, Lyon, 1991.

⁹⁸ A. AUDIN et P. QUONIAM, Victoires et colonnes de l'autel fédéral des Trois Gaules : données nouvelles, *Gallia*, 20, 1962, p. 104.

⁹⁹ F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 88 et 205-206.

¹⁰⁰ F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 206.

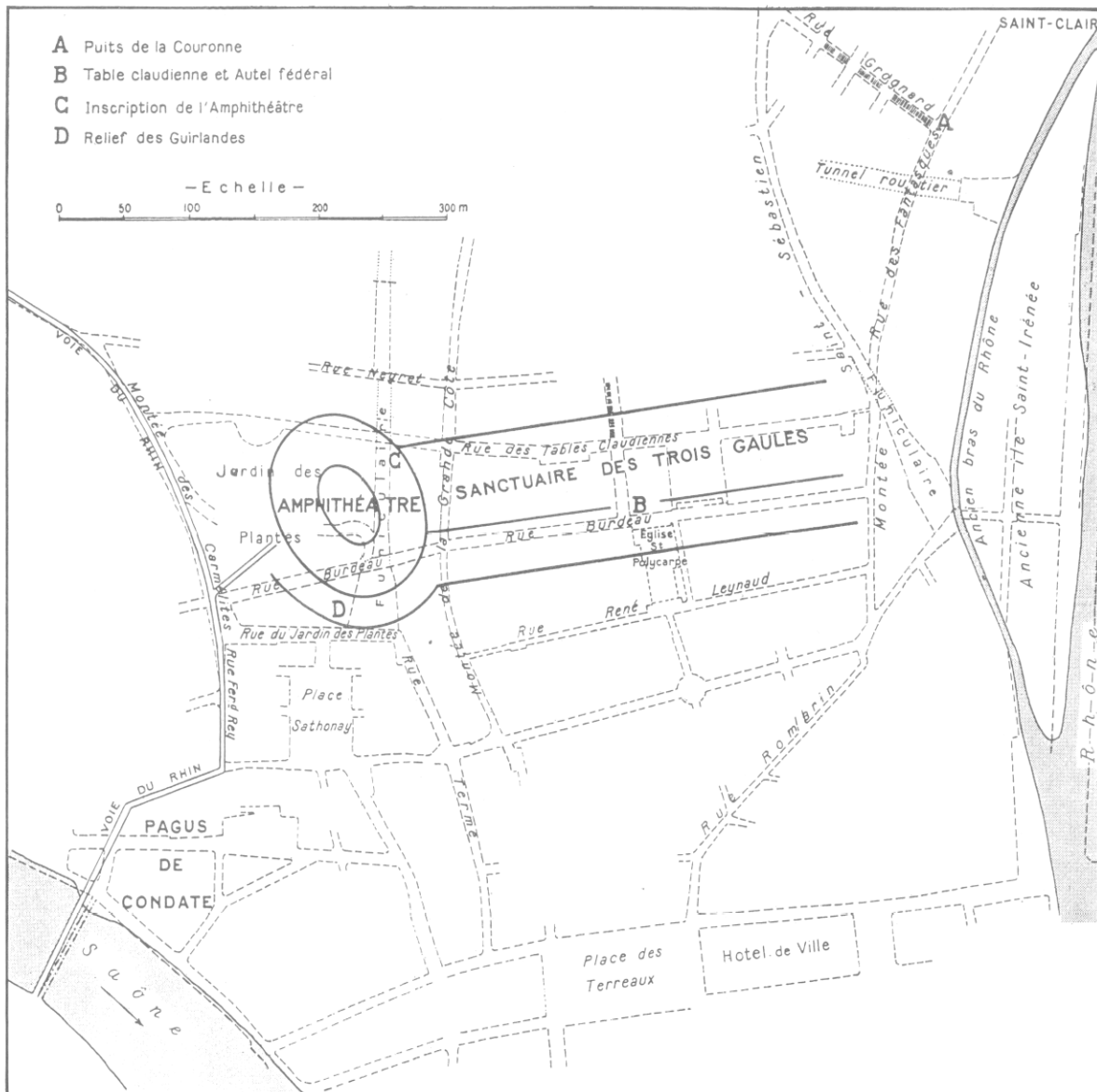


Fig. 10 — Lyon. Plan du quartier du sanctuaire fédéral des Trois Gaules.

Plan publié en 1964 par A. Audin et P. Quoniam, page 104 du tome 20 de *Gallia* : Victoires et colonnes de l'autel fédéral des Trois Gaules : données nouvelles.

quartier d'habitations. Soulignons que la première trame urbaine apparaît sur ce site aux alentours de 15-10 avant J.-C., période proche de la date de l'inauguration de l'autel. La construction du sanctuaire et l'implantation de l'habitat avec son réseau viare procèdent-elles du même programme d'urbanisme ? L'amphithéâtre est daté de l'époque tibérienne. Ce décalage chronologique de 30 ans exclut-il la planification de la construction du monument dès la mise en place du programme ? Beaucoup de problèmes subsistent donc qui dépassent le cadre de cette étude mais qui témoignent de l'ampleur du sujet.

Finalement, sur l'emplacement du sanctuaire, le seul argument recevable serait celui de la double pente de la

rue Burdeau dont on est tenté d'exclure qu'elle soit fortuite ou seulement due à des contraintes topographiques. Il faut donc insister sur la nécessité d'aborder avec circonspection la délicate question de la localisation et de l'allure du sanctuaire. Seul un programme de prospection ou des fouilles permettraient d'asseoir avec davantage de sûreté les hypothèses.

Rappelons enfin que le secteur concerné a été baptisé «Périer» au milieu du XIV^e s., nom qui désigne vraisemblablement un lieu où l'on s'approvisionne en pierres. L'amphithéâtre a lui aussi servi de carrière durant tout le Moyen Age et même sans doute auparavant, comme dans la plupart des villes antiques.

VESTIGES À CARACTÈRE MONUMENTAL

L'hémicycle monumental

La démolition, en 1859, des anciens bâtiments de l'Hôpital Sainte-Catherine et de l'Aumône-Générale, à l'angle de la rue Sainte-Catherine et de la rue Terme, a révélé l'existence d'un ensemble de structures (38) précisément décrites par les auteurs du XIX^e s. (fig. 11)¹⁰¹. Onze blocs calcaire en grand appareil formaient un hémicycle. A proximité, les fragments d'une inscription¹⁰² s'adaptent à l'hémicycle qui, d'après E.-C. Martin-Daussigny «*devait être couvert d'inscriptions honorifiques*». Elle est dédiée par les Trois Provinces de la Gaule à la femme d'un personnage

qui, selon plusieurs auteurs, aurait pu être prêtre ou administrateur du sanctuaire. Une autre inscription trouvée dans la Saône en 1847 proviendrait du même édifice.

A l'est de l'hémicycle, deux socles étaient également composés de blocs en grand appareil (d'une longueur respective de 5,23 m et 7,62 m) (39). A l'est du plus grand se trouvait la partie inférieure d'un autel¹⁰³ portant une inscription dédiée à Jupiter et à la divinité des Augustes par un certain Tiberius Claudius Genialis qui pourrait, en raison de cette dédicace, avoir été investi d'une fonction au sanctuaire (prêtre ?). A noter la découverte d'une statue de femme initialement placée, selon les auteurs du XIX^e s., sur l'hémicycle.



101 E.-C. MARTIN-DAUSSIGNY, Notice sur les découvertes faites en 1859 lors de la démolition de l'ancien Hôpital des Filles Sainte-Catherine et de l'Aumône-Générale, devenus plus tard l'Hôtel du Parc, *Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, 1859, p. 2-15 ; — L. RENIER, Découvertes d'un monument dépendant du temple de Rome et d'Auguste à Lyon, *Bulletin des antiquaires de France*, 1859 ; — E. PERRIER DE LA MENUE, Recherches historiques sur les bâtiments connus à Lyon sous le nom d'Hôpital des Catherines et plus tard sous la dénomination d'Aumône-Générale et d'Hôtel du Parc, *Annales de la Société Académique d'architecture de Lyon*, V, 1875-1876, p. 113-132.

102 *CIL* XIII, 1692 (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 133)

103 *CIL* XIII, 1677 (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 137).

Fig. 11 — Vestiges d'un hémicycle et de blocs monumentaux.

E.-C. Martin-Daussigny remarque l'absence de «*traces de pavage*», ce qui, selon l'auteur, prouve que «*ces différentes constructions faisaient partie de la décoration d'un jardin*»¹⁰⁴.

Ces vestiges sont traditionnellement considérés comme les témoins d'un ensemble monumental à caractère honorifique étroitement lié au sanctuaire. Encore faudrait-il, pour en être convaincu, pouvoir certifier qu'il ne s'agit pas de blocs en réemploi comme ceux trouvés sur le site de la Grande-Côte où ils forment un mur appartenant peut-être à un système défensif daté du milieu du III^e s. et incorporant une inscription qui mentionne un *flamen*¹⁰⁵ (*supra*, p. 177) Les descriptions et la situation de l'ensemble plaident toutefois pour la première hypothèse.

E.-C. Martin-Daussigny date ces vestiges de la fin du II^e ou du III^e s. d'après le style d'un fragment de corniche. Il étaye cette proposition en soulignant l'absence de finition de l'édifice dont certaines parties sont à peine ébauchées. L'exécution aurait été interrompue par le sac de la ville lors de l'affrontement entre Septime-Sévère et Albin à la fin du III^e s. Cet argument est cependant réfutable quand on sait que le choin de Fay (calcaire jurassique) employé ici est dur et peu propice à la sculpture.

Les statues en bronze

Vers le sommet de la montée de la Grande-Côte, on découvrit à la fin du XVIII^e s., une jambe de cheval en bronze (40) dont la taille (3 m de haut restitués pour le cheval) indique qu'elle provient d'une statue officielle haute d'environ 6 m, socle et cavalier compris¹⁰⁶. Certains proposent d'imaginer la statue équestre de l'empereur Claude.

Toujours à placer dans la statuaire monumentale, signalons la découverte en 1823, dans le Jardin des Plantes, d'un aviron en bronze (41). Cette pale était probablement intégrée à une composition colossale ou appartenait à une statue de la Fortune¹⁰⁷.

En 1847, furent exhumés, quai Saint-Vincent, vis à vis de l'impasse Gonin, des fragments d'une statue masculine monumentale en bronze¹⁰⁸ (42). D'après les calculs effectués sur les fragments restants, il est probable que cette statue avait au moins de 13 à 14 m d'élévation¹⁰⁹.

Ces objets, de dimensions et de qualité remarquables, proviennent-ils du contexte du sanctuaire ?

VESTIGES DE TYPE FUNÉRAIRE

Les mentions de découvertes sont de deux ordres : des tombes *in situ* et des épitaphes trouvées hors de leur emplacement d'origine.

Tombes in situ

La mention la plus sûre signale une tombe (43) au 15 rue de l'Annonciade, c'est à dire à proximité de la voie antique dite du Rhin. Cette sépulture était accompagnée de monnaies du III^e s.¹¹⁰.

Dans le même secteur mais plus haut, dans la montée des Carmélites, des objets (44) trouvés avec des ossements et des pierres évoquent une sépulture¹¹¹. Le style «celtique» du bracelet en bronze n'implique bien entendu pas qu'il s'agisse nécessairement d'une «tombe celtique».

Des tombes (45) ont été vues rue René-Leynaud¹¹². L'adresse exacte n'a malheureusement pas pu être déterminée. S'agit-il de tombes antiques ? Et même s'agit-il de tombes ? La découverte d'un ou plusieurs squelettes n'indique pas forcément un espace funéraire : morts violentes (accident, meurtre, etc.) ne doivent pas être oubliées. Le site de la Grande-Côte a livré ainsi le squelette d'un individu visiblement jeté dans une fosse sans aucun rituel funéraire.

Un squelette (23) accompagné de tout un équipement militaire est dégagé en 1950 au 10 rue des Fantasques. Le pécule du soldat indique, grâce à la frappe des monnaies, que son décès a eu lieu après 194. P. Willeumier en conclut qu'il s'agit probablement d'un soldat mort au cours du combat de 197 qui oppose Septime-Sévère et Albin¹¹³. Aucun relevé ne renseigne sur la position du squelette qui aurait permis de déterminer le caractère funéraire ou non de la découverte : tombe aménagée ou emplacement fortuit ?

Peut-on tirer de ces vestiges funéraires une présomption quant aux limites de l'espace urbain ? Peut-être pour la première mention rue de l'Annonciade. Celle de la rue René-Leynaud est en revanche plus douteuse, quand à la découverte de la rue des Fantasques, rien ne permet de croire qu'il s'agisse d'une sépulture.

Inscriptions funéraires

L'inventaire a permis de recenser un lot de dix inscriptions funéraires dont quatre sont perdues. Deux (46) ont été trouvées place Bellevue¹¹⁴ une (47) non loin, dans la montée Saint-Sébastien¹¹⁵, une (48) au

104 E.-C. MARTIN-DAUSSIGNY, *op. cit.*, 1859, p. 8.

105 M. LE GLAY, *op. cit.*, 1992, p. 41-50.

106 S. BOUCHER, *Bronzes antiques du musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon*, I, Inscriptions - Statuaire - Vaisselle, Lyon, De Boccard, 1976, n° 110, p. 101.

107 S. BOUCHER, *op. cit.*, 1976, n° 114, p. 103.

108 A. COMARMOND, *Description des Antiquités et objets d'Art*, Lyon, 1855-1857, n° 193 et 194.

109 S. BOUCHER, *op. cit.*, 1976, n° 80 à 82, p. 89-90.

110 F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 99 ; — A. STEYERT, *op. cit.*, 1895, p. 278 ; — A. AUDIN, *op. cit.*, 1959, p. 130.

111 A. COMARMOND, *op. cit.*, 1855-1857, p. 316.

112 F. ARTAUD, *op. cit.*, 1846, p. 206.

113 P. WILLEUMIER, *op. cit.*, 1950, p. 146.

114 *CIL XIII*, 1867 ; *CIL XIII*, 2323 (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 92 et 418).

115 *CIL XIII*, 2309 (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 409).

Jardin des Plantes¹¹⁶, une (49) dans les fondations du quai Saint-Vincent en face de la rue des Augustins¹¹⁷, deux (50) dans le quartier Saint-Vincent, localisées dans le clos Saint-Benoît¹¹⁸ et enfin trois (51) place Tolozan¹¹⁹.

La découverte la plus importante est celle de la rue des Chartreux¹²⁰ : 38 fragments de stèles funéraires (52) ont été exhumés au fond d'un conduit de drainage dont elles servaient à renforcer les parois. La densité des objets plaide pour une localisation initiale des stèles dans le voisinage du lieu de réemploi : on utilise de préférence des pierres prélevées à proximité. Cela confirmerait donc l'existence d'une nécropole, (pressentie avec les découvertes rue de l'Annonciade et montée des Carmélites), probablement le long de la voie dite du Rhin et en tout cas hors du périmètre du sanctuaire.

*

* *

Les documents dont nous disposons actuellement pour le quartier de la Croix-Rousse mettent en évidence la fragilité de certaines hypothèses bien ancrées dans l'histoire du site telle qu'on la propose traditionnellement.

La vision d'un paysage aéré, avec un sanctuaire superbement isolé — *«le sol y est plus libre et l'horizon plus épanoui»* nous dit C. Jullian en le comparant à la colline de Fourvière et un peu plus loin : *«A u Confluent (...) régnait d'ordinaire un majestueux silence, où les arbres poussaient lentement leur ombre sur les statuts immobiles à leur pied.»*¹²¹ — est héritée du texte de Strabon et doit être corrigée à la lumière des investigations récentes.

La restitution du sanctuaire et de l'autel s'appuie sur un «collage» de documents (fragments d'inscription, guirlande de marbre, couronne de laurier, colonnes d'Ainay) qui permettrait de retrouver l'image offerte par la monnaie frappée à Lyon. Or ces hypothèses tendent à figer une réalité qui, faute de découvertes supplémentaires, nous échappe encore.

En terme d'urbanisme, rien n'atteste une rupture ou un fort contraste entre la colline de Fourvière ou la presqu'île et la Croix-Rousse. Ce secteur connaît très tôt (15-10 avant J.-C.) un développement, sans doute lié à l'établissement d'un vaste programme qui, dès sa conception, prend en compte le tracé des voies et, peut-être, l'espace pour un ensemble monumental composé d'un amphithéâtre et d'un sanctuaire dont l'emplacement reste présumé. L'archéologie, dans l'état actuel des connaissances, ne montre pas de distinction, entre «territoire colonial» et «territoire provincial».

Cette colline connaît donc un urbanisme tout à fait classique, certes assujéti à la topographie, mais avec l'implantation d'une trame viaire et le développement d'un habitat qui intègre des parties artisanales, à l'instar des sites du Verbe Incarné et de la rue des Farges à Lyon.

L'explosion urbaine à l'époque moderne et contemporaine a porté des préjudices irréparables à la connaissance de ce quartier dans l'Antiquité et cet inventaire révèle de vastes zones d'ombre. Seules les interventions archéologiques à venir seront à même d'apporter les éclaircissements nécessaires aux questions soulevées par ce travail.

L. T.

116 CIL XIII, 2089 (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 279).

117 CIL XIII, 2162 (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, n° 321).

118 CIL XIII, 2209 et 2277 (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, p. 462 et 470).

119 CIL XIII, 2136, 2254, 2287 (ALLMER et DISSARD, *op. cit.*, 1889, p. 456, 468, 470).

120 M. TARPIN, Un atelier de lapicides à la Croix-Rousse ?, in : *Inscriptions latines de Gaule Lyonnaise*, Coll. du Centre d'études romaines et gallo-romaines, nouv. série n° 10, Lyon, 1992, p. 27-34.

121 C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, VI, Paris, Hachette, 1908-1926, p. 520 et 524.

Nota Bene —

Nous remercions les membres de l'équipe du Service Archéologique Municipal pour leur collaboration et pour avoir mis à notre disposition l'infrastructure du service. Nous adressons également toute notre gratitude à J. Lasfargues, Conservateur du Musée de la Civilisation Gallo-Romaine qui, de ses conseils, a encouragé cette étude. Nous tenons enfin à exprimer notre reconnaissance à G. Boichot, architecte à l'Agence d'Urbanisme de la Courly, à qui nous devons d'avoir réalisé ce travail.

Origine des documents —

P. Gayte (fig. 1, d'après un plan (fig. 11) de A. Audin et P. Russo publié dans *Histoire ancienne de Lyon*, 1964 ; fig. 2, 3) ; Service archéologique municipal de Lyon (fig. 4, 5, 6, 7, 9) ; Archives municipales de Lyon, 5709 (fig. 8) ; C. Bailly (fig. 11, d'après un plan de E. Perret de la Menue dans les *Annales de la Société Académique d'architecture de Lyon*, V, 1875-1876, p. 113-132).

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE**Aigueperse A.**

1873 : Recherches sur les quatre voies romaines de Lugdunum, *Revue du Lyonnais*, XV, p. 325-341.

Allmer A.

1864 : Sur la question de l'emplacement de l'Autel de Rome et d'Auguste au confluent de la Saône et du Rhône, *Revue du Lyonnais*, XXVIII, p. 98-113.

Audin A. et Guey J.

1958 : Une belle découverte épigraphique à l'amphithéâtre des Trois Gaules, *Cahiers d'Histoire*, III, p. 9-101.

Boissieu A. de

1846-1854 : *Inscriptions antiques de Lyon*, Lyon, L. Perrin Imp.

Comarmond M.

1858 : Notice sur les ruines d'un monument gallo-romain qui a existé au Jardin des plantes de Lyon et dont les restes ont été pris jusqu'à présent pour ceux d'une naumachie, *Revue du Lyonnais*, XVI, p. 21-37.

Cottin F.-R.

1990 : L'amphithéâtre des Trois Gaules et le couvent de la Déserte, *Mélanges d'Archéologie offerts par ses amis à Amable Audin, In memoriam*, Association. des amis du Musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Lyon, p. 87-102.

Fabia P.-H.

1923 : *Musée de Lyon. Mosaiques romaines*, Lyon.

1924 : *Recherches sur les mosaiques romaines de Lyon*, Lyon, Imp. Audin et C^{ie}.

Gauthier R.

1860 : Documents relatifs à l'acquisition de la Table de Claude par les conseillers de la Ville de Lyon, *Revue du Lyonnais*, XXI, p. 33-36.

Grisard J.-J.

1895 : Odyssée de la Table de Claude découverte à Lyon en 1528, *Revue du Lyonnais*, XIX, p. 205-220, 329-350 et 456-476 ; XX, p. 163-179, 409-434 et 499-511.

Maret A.

1860 : Le pagus de Condate et la fondation de Lyon, *Revue du Lyonnais*, XXI, p. 258-274.

Martin-Daussigny E.-C.

1858 : Lettre sur l'amphithéâtre du Jardin des Plantes, *Revue du Lyonnais*, XVI, p. 165-166.

1863 : Découvertes des restes de l'autel d'Auguste à Lyon, *Revue du Lyonnais*, XXVIII, p. 171-196.

Les martyrs de Lyon

1978 : *Les martyrs de Lyon*. Actes du Colloque International, Lyon 20-23 septembre 1977, Paris, éd. CNRS.

La Saussaye L. de

1870 : Etudes sur les Tables claudiennes, *Revue du Lyonnais*, X, p. 193-216.

Vachez A.

1887 : L'amphithéâtre de Lugdunum et les martyrs lyonnais, *Revue du Lyonnais*, IV, p. 5-15 et 81-99.